

Le FIL

de Solidarité Paysans en Franche Comté

Bulletin de liaison et d'information

N° 6

Décembre 2018

EDITORIAL

La sécheresse amplifie les difficultés des fermes déjà fragiles. Notre rôle est de faire partager nos convictions à travers notre démarche en direction des plus faibles.

A l'heure où j'écris il est difficile de faire émerger la détresse des agriculteurs déjà en difficulté, amplifiée par la sécheresse. D'autres événements prennent le devant de la scène sociale et politique. Mais il me semble important de bien mettre en avant la situation engendrée par cet aléa climatique sans précédent, qui mettra à mal bon nombre de fermes.

Ceci étant dit, on ne peut pas se voiler la face, et il est indispensable de se pencher sur le bilan fourrager de chaque exploitation. Il est très souvent déficitaire, car dans bien des secteurs les vaches sont nourries en ration d'hiver depuis août. Des choix sont à faire dès le début d'hiver. **Les bénévoles de Solidarité Paysans seront disponibles pour aider chaque ferme qui en fera la demande.**

Et en agriculture « tout temps qui dure est préjudiciable ». A l'avenir il serait sage d'anticiper : prévoir moins de chargement, pouvoir stocker plus de foin, avoir une réserve de trésorerie peuvent être envisagés. Pensons aux solutions collectives pour la construction de bâtiments de stockage.

Le Conseil Régional BFC, avec les conseils départementaux, ont débloqué 10 millions d'euros ; dont la moitié est destinée à des aides directes, et dont l'autre moitié sera destinée à participer à la construction de bâtiments de stockage courant 2019 et 2020. La distribution des 5 millions d'euros d'aide d'urgence sera établie sur le total des UGB éligibles de la région BFC, et

en pondération avec le taux de déficit de la pousse d'herbe propre aux 27 petites régions fourragères identifiées par l'état.

Difficile de chiffrer l'aide que touchera chaque ferme. Chaque éleveur éligible recevra prochainement une lettre par laquelle l'éleveur demandera l'aide à l'UGB.

Espérant que ces aides iront aux plus nécessiteux ... pas évident car le Ministère de l'Agriculture a établi des degrés de sécheresse par petite région ; alors que nous savons très bien que cet été les pluies d'orage ont été très localisées, surtout dans le Haut Doubs. De plus les plus gros éleveurs vont capter beaucoup plus d'aides que les petites structures.

La répartition des aides ne sera pas parfaite. Mais on peut saluer l'effort sans précédent fait par le Conseil Régional BFC et les départements en direction des éleveurs.

Après cette année 2018 marquée par la sécheresse et le manque de fourrage, je reste convaincu que l'hiver sera marqué par des actes de solidarités.

Bonne année à tous

Jean-Paul HENRY
Président de Solidarité
Paysans
Bourgogne Franche-Comté



L'ACTU' AGRICOLE

DEGREVEMENT TAXE FONCIER NON BATI POUR LES PARCELLES IMPACTEES PAR LA SECHERESSE

Le contribuable recevra un avis de dégrèvement de sa taxe foncière non bâtie et le montant du dégrèvement partiel sera perçu par les propriétaires-bailleurs. **ATTENTION Ils devront reverser ladite somme aux fermiers, qui exploitent les parcelles faisant l'objet de ce dégrèvement et pourront en pratique, la déduire du montant des fermages à venir.**

COMMENT PASSER L'HIVER ?

L'hiver sera long !

Quelques conseils pour cet hiver et sans doute d'autres à venir...

Devant l'ampleur des dégâts de cette année calamiteuse : sécheresse, stocks entamés, qualité des fourrages, faible production, prix et rareté des aliments, productions conventionnelles vendues à des tarifs scandaleusement bas... il est important de rester modeste sur les solutions à apporter.

Il existe des pistes déjà explorées :

- faire un bilan fourrager pour anticiper les éventuels achats ;
- réduire la période d'hivernage ;
- pâturer les repousses (prairies, céréales, couverts gélifs) ;
- conserver des génisses juste pour le renouvellement, penser à la paille pour les animaux non productifs

Toutefois, les exploitants qui estiment avoir subi des pertes de rendements plus importantes que le taux de dégrèvement, peuvent déposer une demande individuelle de dégrèvement supplémentaire, voire totale auprès de l'administration fiscale, ou encore un report de leurs impôts et taxes (TFNB, mais aussi sur tous les impôts et taxes du foyer : taxe sur le foncier bâti ou la redevance audiovisuelle).



(croissance compensatrice au printemps suivant)

- penser rentabilité, si le fourrage est trop cher, vendre les vaches les moins productives ;
- semer en fin d'hiver des mélanges céréales pour reconstituer les stocks.

Il convient malgré tout de poser un diagnostic sur la gestion des stocks restant, sur le peu de production par vache. Il semble en effet inefficace d'augmenter la quantité de concentré sur une ration de base comprenant des fourrages médiocres.

D'autres facteurs peuvent intervenir : parasitisme, transition alimentaire, place dans les bâtiments, accès à l'auge, à l'eau, mode de distribution... Il est important de ne pas hypothéquer la prochaine année et

INDICE DE FERMAGE

2018 : 103,05

Pour calculer le nouveau loyer par hectare pour 2018, il faut multiplier le loyer par hectare applicable en 2017 par le nouvel indice 2018. Vous devez ensuite diviser le résultat obtenu par l'ancien indice 2017. Exemple : pour un loyer par hectare de 15 euros en 2017, le nouveau loyer sera de $15 \times 103,05 / 106,28 = 14,54$ euros. Soit une baisse de 46 centimes par hectare.

tenter, au mieux, d'être vigilant sur la reprise d'état et l'apport de minéral sur les bovins.

Il est important aussi de ne pas se séparer des futures productrices, ceci afin de se refaire une trésorerie.

En plus du soutien moral que les bénévoles de SP peuvent apporter, il pourrait être envisagé de donner des conseils gratuits aux paysannes et paysans qui le souhaitent. Cela avec l'aide de personnes sensibles à la réalité agricole du moment.

Les bénévoles



LE DANGER DES COMPTES ASSOCIÉS

Les comptes associés dans une société agricole ! Usine à gaz ? Outils de gestion ? C'est souvent une « nébuleuse » pour les associés.

Eh oui ! Si je crée une société agricole, tous les flux financiers entre moi, mes associés et celle-ci passeront par un compte appelé compte associé. Par exemple, les prélèvements mensuels appelés rémunération des associés, les répartitions des résultats, la rémunération des parts sociales, etc. Le solde de ce compte est effectué à la fin de chaque exercice et on le trouve dans ce qu'on appelle, le bilan. Si le solde du compte est créditeur, il apparaît au passif de ce dernier. Dans ce cas, c'est la société qui doit de l'argent et c'est une dette à court terme.

Schématiquement, l'associé ne prélève pas tout ce que cette dernière lui doit, il lui fait donc un « prêt » (une avance).

A l'inverse, si ce solde est à l'actif (compte associé débiteur), c'est que l'associé prélève plus que ce que celle-ci lui doit, c'est une créance.

Ce dernier vit donc avec de l'argent qui ne lui appartient pas. « **Attention à l'abus de bien social** ».

Ces comptes associés devraient être pratiquement à zéro à la fin de chaque exercice car il y a **danger** et personne ne veut l'admettre et surtout aborder ces points avec pragmatisme. Bien sûr les agriculteurs pensent qu'il n'arrivera rien, de plus, ils sont entre eux et/ou en famille.

Ce qu'il faut retenir, c'est que ces comptes sont des comptes à court terme donc exigible immédiatement. Alors au moindre dysfonctionnement tout peut être remis en cause, la pérennité de la société et derrière des êtres humains déstabilisés. Les questions qui devraient être posées lorsque les comptes associés sont au passif du bilan : y-a-t-il un problème de rentabilité et/ou de trésorerie ? Le fonds de roulement est-il suffisant ? ... Et lorsqu'ils sont à l'actif : est-ce que le revenu est insuffisant pour les associés ?

Les prélèvements seraient-ils trop important pour x raisons ?... Trop de dérives sont constatées sur le terrain (les sommes inscrites au bilan sont monstrueuses et je pèse mes mots) et là, le conseil fait défaut. Pourquoi ? Manque de courage pour mettre le doigt où ça fait mal... surtout qu'il y a des solutions qui existent. Aujourd'hui, il faut rester les pieds sur terre et si l'on fait des montages sociétaires pour x raisons, il faut en assumer les déviances car après il est trop tard, les dégâts économiques sont importants et humainement les protagonistes sont « détruits » ce qui est encore plus graves.

**Comptes associés mal gérés
= danger pour les hommes et la
pérennité de la société**

Gilbert GODET
Conciliateur, médiateur et
formateur

DISPOSITIF AREA

Le dispositif d'aide aux exploitants en difficulté (Agridiff) est renommé « Aide à la relance des exploitations agricoles » (AREA). Il comprend : une aide au plan de restructuration, une aide au suivi technico-économique ainsi qu'une aide à la reconversion professionnelle. L'octroi à ces aides est conditionné à la réalisation d'un audit global de l'exploitation réalisé par un expert, qui : établit un bilan de la situation technique, économique, financière et sociale de l'exploitation ; propose un plan d'actions et oriente le cas échéant l'agriculteur vers le dispositif AREA si l'expert conclut à l'existence de difficultés structurelles.

Le dispositif conduit à une aide au redressement. L'exploitation doit répondre à des critères obligatoires et cumulatifs

- revenu disponible supérieur ou égal à 1 salaire minimum par unité de travail non salariée travaillant sur l'exploitation.
- niveau de trésorerie inférieur ou égal à 0.
- excédent brut d'exploitation / produit brut inférieur ou égal à 25 %.
- taux d'endettement (dettes totales/passif) supérieur ou égal à 70 %

Des salariés et des bénévoles de notre association ont reçu l'agrément des préfectures du Jura, du Doubs et de la Haute Saône pour réaliser les audits. **N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER.**

TEMOIGNAGE

Les prénoms ont été volontairement modifiés pour préserver l'anonymat des personnes accompagnées.

Henri, un peu sauvage, l'air bon enfant a repris la ferme de ses parents avec quelques vaches à traire mais aussi quelques dettes à honorer.

Le premier contact a été compliqué à mettre en place ; Henri ne voulait pas se faire aider, mais devant l'insistance de la MSA à récupérer ses cotisations en retard (mise en demeure de payer), il lui fallait bien trouver une solution la procédure collective n'était pas loin...

Avec mon collègue de binôme nous voilà partis par une belle journée d'hiver à la rencontre de ce personnage, l'accueil est chaleureux, nous commençons par la visite de la ferme ou nous découvrons des animaux bien au chaud, bien nourris et en forme ! Bonne surprise notre homme est bien avec ses vaches et s'en occupe au mieux. Suite de la visite dans la cuisine, au chaud avec un café, et là ça se corse ! Henri n'est pas du tout dans les papiers, ça s'accumule...

Des factures impayées, des relances, des courriers d'huissier, Henri se désole et dit ne pas y arriver. Effectivement il y a du laisser-aller, visiblement il est plus à l'aise avec ses vaches qu'avec les papiers.

Nous repartons à la maison avec des documents à éclaircir et d'autres à comprendre, avec bien sûr, l'accord de notre éleveur.

Il nous faudra tout l'hiver et même le printemps pour accompagner notre éleveur dans ses rapports compliqués avec la MSA (conflit, changement de mode de calcul des cotisations), mais aussi avec divers fournisseurs pour négocier les intérêts de la dette et pour finir avec le mandataire judiciaire pour mettre en place un redressement judiciaire avec un plan d'apurement de la dette sur 15 ans.

Après plusieurs visites chez notre ami, plusieurs rendez-vous chez le mandataire, le juge, à accompagner, mettre des choses en places, un lien c'est tissé avec le binôme et c'est avec plaisir que nous prenons régulièrement des nouvelles. Certes la route est encore longue et des soucis de santé vont l'obliger à arrêter son activité, mais l'important c'est que notre ami ait pu faire les choses comme il le souhaitait pour sortir de cette impasse la tête haute.

Notre ami nous remercie sans cesse, je dirais plutôt merci à lui de nous avoir fait confiance.

Philippe GOUX,
bénévole à Solidarité Paysans
Haute-Saône



AIDE D'URGENCE SECHERESSE

Une aide d'urgence a été votée pour aider les agriculteurs en difficultés face au phénomène de sécheresse.

L'aide en question est répartie de la manière suivante :

- 5 Millions d'euros d'aide d'urgence à la trésorerie des exploitations
- 5 Millions d'euros d'aide à l'investissement

Pour ce qui est de l'aide directe à l'exploitant, il est conclu d'aider les productions suivantes : bovin – ovin – caprin – équin agricole.

Il s'agira d'une aide à l'UGB qui sera variable en fonction du département et en fonction du taux de déficit fourrager de celui-ci.

Voici quelques chiffres :

- Doubs : 7.09 €/UGB.
- Jura : 9.10 €/UGB
- Haute-Saône : 9.25€/UGB
- L'Yonne : 4.78 €/UGB

C'est une aide à la fois régionale et départementale, ce qui explique cette variation du taux d'un département à l'autre. Il faudra déclarer le même nombre d'UGB que ceux déclarés lors de la déclaration PAC 2018.

Cette aide sera ouverte à partir du **15 décembre 2018** sur le site internet de la **Région Bourgogne Franche-Comté**. Le formulaire sera à télécharger, à imprimer puis à renvoyer par courrier. Tous les détails seront donnés à ce moment-là. On peut espérer un délai d'1 mois avant le paiement par l'ASP.

D'ici là, les paysans devraient recevoir un courrier de la région et du répartition expliquant les démarches.

La **date limite de dépôt des formulaires est fixée au 31 mars 2019**.

ACTUALITE REGIONALE

DES PAYSANS NOMBREUX POUR DES TERRITOIRES VIVANTS

C'est sur ce thème que Solidarité Paysans Bourgogne Franche Comté a mobilisé une centaine de personnes le 29 novembre au Lycée Granvelle de Dannemarie sur Crête. Après les colloques sur « souffrance au travail » en 2016 et « l'agriculture est-elle toujours appelée à se restructurer ? » en 2017, notre volonté a été de montrer une image positive sur l'importance et la place des paysans dans les dynamiques territoriales. Ferjeux a ouvert le colloque par la situation globale de

l'agriculture en France, situation qui génère une disparition et une mise en difficulté de nombreux paysans. Solidarité Paysans refuse le fatalisme qui veut que le paysan devienne une variable d'ajustement de cette politique. Les paysans accompagnés ont souvent une capacité de résilience énorme. Quand Solidarité Paysans parle de l'homme debout, c'est l'homme qui s'épanouit dans son projet et qui est intégré dans son territoire comme un maillon indispensable.

Pierre François Bernard dont l'activité est centrée sur la mise en place de dispositifs d'émergence de dynamique territoriale, donne le coup d'envoi du colloque. Il se qualifie lui-même de facilitateur, **le décroissement, la coopération** sont la base de l'action à partir de l'alignement d'intérêt, c'est-à-dire l'intérêt commun de tous les acteurs. Plus que le nombre de paysans, Pierre François met en avant l'engagement ou non de ceux-ci dans la dynamique territoriale.

SOUTIEN CONSEIL REGIONAL BFC

Le **Conseil Régional BFC** a attribué pour la première fois une subvention de **35 000 €** à Solidarité Paysans BFC pour l'année 2018. Nous saluons le soutien des élus à notre action et espérons une reconduction de l'appui financier pour continuer le développement en 2019.

Le partage d'expérience de Tess et Florian appuie ces propos. Installés sur 2500 m² de maraichage dans une démarche permaculture, en complète **autonomie** ils vivent de leur travail et réussissent à créer du lien en lançant leur propre marché hebdomadaire dans leur village de Voillans.



© Daniel Bordur - Factual.info

Nuria et Jérémy ont créé leur ferme à Uzelle. Sur 27 ha, ils pratiquent une agriculture paysanne, biologique, **autonome** parce que diversifiée, avec une qualité de vie qu'ils disent enviables. La vente directe leur permet d'envisager la création d'un troisième emploi.

Denis, paysan dans l'Ain est venu nous partager son parcours. En situation difficile, l'exploitation laitière fait appel à l'association SP locale. Avec le soutien de SP, Denis décide d'engager une procédure de règlement judiciaire qui redonne de l'air à l'exploitation en étalant les dettes. Il fait également le choix d'un changement de pratique en abandonnant l'ensilage pour l'herbe et le foin, ce qui lui permet de rejoindre la coopérative à comté du secteur dont il est maintenant président. Aujourd'hui, la ferme fait face à son endettement et a permis l'installation du fils.

L'intervention de Pierre François, les témoignages de nos trois professionnels, démontrent que pour être acteurs de son territoire, il faut déjà bien maîtriser le fonctionnement de sa ferme. Aujourd'hui, quand Solidarité Paysans annonce que 60% des paysans accompagnés continuent leur métier, alors que la plupart étaient déjà condamnés par les OPA, c'est que avec l'association, ils ont recréé du lien, ils se sont réappropriés leur projet, ils sont devenus acteurs.

Pour la construction d'un territoire vivant : Décroissement, Coopération, Autonomie. Les paysans y ont toute leur place, ils doivent la prendre.



© Daniel Bordur - Factual.info



VIE DE SP DOUBS : ACTUS ET RENCONTRES

BILAN DES ACCOMPAGNEMENTS 2018

20 familles accompagnées
dont 2 nouvelles familles depuis
octobre 2018



PIQUE NIQUE

Ce dimanche 23 septembre, c'est par un temps venteux qui nous laissait espérer un peu d'eau, qu'une trentaine de convives s'est retrouvée à Nancray pour notre pique-nique annuel.

Nous avons passé une journée agréable et conviviale. Nous avons présenté la ferme et évoqué succinctement les problèmes qui se posaient. Nous avons trouvé une piste mais la partie n'est pas encore gagnée.

Notre hôte avait préparé les tables à la grange, sa compagne avait confectionné des amuses bouche pour l'apéritif. Les enfants ont rapidement sympathisé, profité des jouets mis à leur disposition.

Le repas partagé a permis à tous d'échanger en mettant l'accent sur l'amitié et la solidarité en oubliant momentanément les problèmes.

Merci à la famille qui nous a reçus pour cette excellente journée dans la joie et la bonne humeur.

Martine RERAT, bénévole SP-APAD 25

FORMATION GESTION

Une formation Gestion a été réalisée le 6/11/2018 à la demande des bénévoles. Cette journée fait suite à une première approche des principaux comptes de gestion.

Les intervenants : 3 personnes de l'APAD SP 25.

Le programme :

- lecture des éléments comptables à partir d'un document de gestion d'une ferme
- lecture des EBE des différents centres de gestion du Doubs
- aspects fiscaux
- les comptes associés des sociétés (définition, compte associés au passif interprétation, compte associés à l'actif interprétation)
- rappel sur la PAC (les particularités de 2018)

Une dizaine de membres ont assisté à la formation.

Jean-Paul HENRY, bénévole SP-APAD 25

VIE DE SP HAUTE SAONE : ACTUS ET RENCONTRES

PROCEDURES COLLECTIVES : UN OUTIL DE REDRESSEMENT DES EXPLOITATIONS

« Comment mettre fin à la souffrance des agriculteurs piégés dans les problèmes d'impayés, de relances, de non rémunération de

leur travail », s'inquiète Mme Casanova, Présidente du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Vesoul, lors d'une réunion aux instances spécialisées qu'elle a invitées le 30 novembre 2018. Solidarité Paysans 70 (SP70) a été très bien accueilli.

Les dispositifs judiciaires sont des protections à condition de les déclencher suffisamment tôt et

volontairement. Communément, « ne pas faire l'autruche » : mieux vaut rencontrer le TGI que d'être assigné par celui-ci à la demande d'un créancier. Actuellement, les assignations sont essentiellement portées par le créancier MSA, et une fois sur deux, l'agriculteur ne se présente pas. Ce n'est pas satisfaisant. Il faut que l'exploitant

en difficultés financières se place sous protection de la justice. A la clé, des outils, des appuis et du temps : règlement amiable agricole, sauvegarde, mise en place d'un plan de redressement, période d'observation, gel des dettes ... dans bien des cas, la possibilité de poursuivre l'activité, le temps pour réfléchir à des solutions. SP70 s'associe pleinement à cette dynamique.

Le tribunal est attentif à la détresse des agriculteurs ; certains acculés financièrement et moralement après plusieurs campagnes trop riches d'aléas climatiques et de baisse des cours. Le TGI sait l'embarras des familles, sait l'appréhension du monde agricole à franchir les marches du palais, sait l'attention particulière due aux familles.

Les procédures judiciaires sont des outils intéressants pour la sauvegarde des fermes. SP70 dispose de brochures pédagogiques spécifiques pour se familiariser au jargon judiciaire.

Claude LYAUTEY, bénévole Solidarité Paysans Haute Saône



BILAN DES ACCOMPAGNEMENTS 2018

Après 2 ans d'existence, notre équipe du 70 accompagne une douzaine d'agriculteurs.trices. L'élevage est présent sur toutes les fermes et la moitié sont en production laitière (fermes de taille moyenne à petite).

Les difficultés sont économiques dans presque 3 cas sur 4. Les problèmes économiques sont souvent liés à la difficulté de produire face aux charges de production, ou à la difficulté de prendre en compte les contraintes économiques.

L'amélioration peut passer par une production optimisée, mais aussi en allant vers des systèmes plus autonomes.

Mais les freins sont nombreux : l'habitude, la peur du changement, la difficulté de prendre du recul et la prise en compte globale. Parfois les difficultés accumulées au fil des années aboutissent à un endettement important limitant les possibilités de modifier le système de production et de pouvoir rebondir. Les aléas climatiques bien marquée de ces dernières années, ainsi que des prix agricoles au rabais n'améliorent pas les choses.

Nos accompagnements ont permis d'ouvrir des accès aux droits RSA à certaines personnes accompagnées, et 2 procédures collectives ont été engagées.

Sur les fermes où les soucis économiques ne sont pas primordiaux, l'agriculteur.trice se trouve fatigué.e, parfois en état d'épuisement, souvent avec une forte charge de travail, se retrouvant bien seul.e face à de fortes contraintes. Notre équipe a déclenché 2 aides au répit.

Nous savons tous la difficulté d'être agriculteur.trice ; se réapproprier son outil aide à faire face. Nous sommes une équipe d'une petite dizaine d'accompagnants (tous masculins, une présence féminine serait la bienvenue...), qui essaie au mieux de relever le défi de l'accompagnement. Equipe complice, soudée, emmenée par notre président Philippe qui voit toujours le positif des situations, des événements.

François DAROSEY, bénévole Solidarité Paysans Haute Saône

VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES



HOMMAGE A SERGE OUTREY

C'est sans doute parce que la solidarité

était une valeur fondamentale de sa vie que Serge a rejoint l'équipe de Solidarité Paysans. Il était un homme de conviction, soucieux de mettre sa force et sa détermination au service des autres que nous l'avons très vite apprécié. Il croyait à la force créatrice que chaque homme porte en lui et aux changements possibles pour que notre monde soit plus humain, plus solidaire. Parce qu'il aimait la terre, il a soutenu des projets innovants pour développement plus respectueux de l'Homme et de la Nature. Très rapidement il a compris le sens de l'action de SP et il s'est intégré à l'équipe de bénévoles avec le souci de se former pour mieux répondre aux besoins. Notre chemin commençait à peine, il s'est interrompu brutalement.

LA GRAVELEUSE ... C'EST OU ?

Pour mettre en avant l'action de Solidarité Paysans, une ferme ouverte a été organisée chez un agriculteur accompagné à La Graveleuse, hameau de Rosay, à 10 Km de Cousance, entre le Revermont et la Petite Montagne.

Une soixantaine de personnes se sont ainsi réunies pour écouter le témoignage de Geoffroy, dont en voici une synthèse :

Depuis son jeune âge il avait envie de devenir paysan (il passait d'ailleurs ses vacances à côté d'une ferme de la région). Sa première installation dans un GAEC se solde par un échec et le conduit notamment au remboursement de sa DJA (dotation jeune agriculteur). Il décide ensuite de reprendre la ferme de son voisin qui part à la retraite. Le désir d'améliorer ses conditions de travail (structure non fonctionnelle) l'a conduit à réaliser un bâtiment pour 35 vaches laitières avec un apport important de travail personnel. Cet investissement cependant a interféré dans sa vie personnelle et familiale, le conduisant malheureusement à un épuisement physique et moral. [... suite page suivante]

Mais son sourire, dont nous gardons un merveilleux souvenir, est comme un clin d'œil qui nous dit « soyez déterminés, investissez-vous pour que notre monde change ».

Marie-Andrée BESSON,
Co-Présidente SP Jura

PIQUE NIQUE

Le 22 juillet j'ai accueilli sur ma ferme à Commenailles le piquenique de SP Jura et l'AFOCG Jura. Depuis l'automne 2017 j'ai fait appel à SP suite à des difficultés financières. J'exploite 60ha de près de fauche et de pâturage avec un troupeau allaitant de 65 bêtes de race charolaises.

Sous un beau soleil, à l'ombre des arbres, dans une ambiance joyeuse et détendue, plus de 50 personnes ont dégustées jambon à l'os, cuissot de sanglier à la broche, préparés par mes soins. Beaucoup d'échanges et de convivialité entre tous, puis nous avons visité la ferme. J'ai trouvé cette rencontre intéressante, j'ai

senti de l'écoute, du réconfort. Je me dis aussi qu'à plusieurs c'est plus facile de trouver des solutions, de se remettre en cause, que cela donne des idées, du moral et de l'espoir. Le soutien et l'accompagnement de SP est très encourageant. Cela nous bouscule un peu avec nos mauvaises habitudes. J'aurais dû faire appel à SP plus tôt. Maintenant j'ai des projets (passage au bio), je suis plus confiant et motivé pour améliorer ma situation.

Un grand merci à tous !

Philippe



BILAN DES ACCOMPAGNEMENTS 2018

83 familles accompagnées
dont **10** nouvelles familles depuis
janvier 2018



VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES

[... suite]

Notre accompagnement a permis à Geoffroy d'extérioriser son mal-être en lui permettant de trouver de l'aide suivant ses besoins, ses souhaits. Très vite il a repris confiance en lui.

Lors de cette journée nous avons voulu montrer qu'il est souvent possible de rebondir et de voir l'avenir plus sereinement. Notre envie était aussi de partager avec les bénévoles, les élus, les administrations, les OPA, les banques et la municipalité, le cœur de notre action liant l'humain, le professionnel et l'économique.

Geoffroy qui se sent bien dans cet environnement tient un rôle important dans l'entretien et le maintien de la vie du hameau. La filière Comté permet le ramassage du lait dans ses régions un peu à l'écart.

Tout au long de la journée a plané un élément important « **La Sécheresse** » avec son lot d'inquiétudes pour les mois à venir.

De cette journée, Solidarité Paysans retient plusieurs choses :

- L'évolution positive de la situation de Geoffroy
- Etre en difficulté n'est pas toujours insurmontable et pour ce faire nous y mettons les moyens avec l'aide de l'animatrice (Audit, RJ), accompagnement social en lien avec la MSA ...)

Nous tenons à remercier Geoffroy pour son accueil, la municipalité pour sa disponibilité, l'association locale pour le matériel.

Un grand merci à tous ceux qui se sont intéressés à notre journée ferme ouverte.

Marie-Claude FOURNIER
et Guy FOREST,
accompagnateurs



SENSIBILISATION A L'ECOUTE EMPATHIQUE.

Et si la solution pour accompagner une personne en difficulté était en moi ? Voilà ce que nous avons essayé de découvrir avec Lucie Fauvet.

Comment écouter pour accompagner ? Rien de mieux que de s'écouter soi-même pour comprendre le processus. La solution à mon problème est bien souvent en moi, mais comment la découvrir ?

Ecouter ce que me dit mon « moi intérieur » lorsque je vois, j'entends, j'observe à un instant précis, comment je me sens,

quelles sont mes émotions qui sont différentes de mes pensées, de mes interprétations, de mes jugements.

Ainsi je peux rechercher mes besoins, mes aspirations, ce que j'ai à cœur, ce qui a de l'importance pour moi, alors je peux formuler mes demandes à la personne avec qui je suis en relation sans la voir comme un ennemi. C'est le processus de la communication non violente, il m'invite à mieux cerner qui je suis et surtout mieux appréhender ce qui me pousse à agir à réagir de telle ou telle façon.

Pourquoi je ne peux avancer. Mettre des mots sur mes maux m'amène à trouver des remèdes, des solutions. C'est mon besoin qui me met en mouvement, en action. Et un besoin peut avoir mille et une stratégies.

Dans l'écoute de l'autre, l'empathie est primordiale. Lui offrir une qualité de présence libre de tout préjugé, dans la confiance et en restant focalisé sur ses sentiments et ses besoins sans m'identifier à lui. L'empathie n'est ni de la sympathie, ni de la complaisance. Quelle est mon intention en tant qu'écouter ? C'est par divers jeux que nous avons essayé de comprendre ces mécanismes souvent inconscients. Si mes sentiments sont très personnels, pas mes besoins : je rejoins ou suis rejoint par d'autres. Les réponses aux demandes seront mieux comprises et ainsi mieux adaptées.

[... suite page suivante]

[... suite]

Je dois avouer que ce n'était pas la 1^{ère} fois que je vivais une formation de ce type-là. Intéressantes, fascinantes passionnantes, ces approches me font vibrer parce qu'elles touchent l'humain de l'intérieur. Elles répondent à mon besoin de rendre service et de rencontrer l'autre dans sa profondeur, son intimité et pourquoi ne pas lui permettre de mieux se connaître, de grandir et trouver ses propres solutions.

Mais j'ai toujours du mal à les appliquer lors de nos accompagnements en me faisant noyer par les côtés techniques et financiers. Mais combien faut-il d'entraînement à un athlète pour gagner une médaille ?

Alors si vous êtes comme moi, restons confiants et persévérants...

Jacques COURVOISIER,
bénévole à SP Jura



COMMENT DECRYPTER LES LETTRES DE RELANCE ?

Lorsque les difficultés financières arrivent, les retards de paiement

s'accumulent. On reçoit alors tout un tas de type de lettres de relance qui sont parfois difficiles à décrypter. Voici quelques clés de lecture :

Lettres de relance qui n'impliquent pas de poursuites juridiques et qui permettent des accords amiables

- mise en demeure
- injonction de payer (un mois de délai pour contester ou payer)

Lettres de relance qui impliquent des poursuites juridiques et qui ne permettent pas des accords amiables (implique un paiement forcé)

- un acte notarié
- une attestation de chèque impayé
- un jugement devenu définitif,
- une contrainte délivrée par la MSA
- avis à tiers détenteur (les impôts peuvent saisir les paies de lait auprès de la coopérative par ce moyen)
- commandement de payer (délivré par acte d'huissier)
- ou encore l'avis de mise en recouvrement de l'administration fiscale.

**EN CAS DE DOUTE, DEMANDEZ L'AIDE DES BENEVOLES
OU DES SALARIES DU RESEAU !**

L'ACTU' DE SOLIDARITE PAYSANS

5^{EMES} RENCONTRES D'ETE DE SOLIDARITE PAYSANS

« Solidarité Paysans, un espace de résistance ? »

les 9, 10 et 11 juillet 2019

au lycée agricole de la Ville Davy à Quessoy (22)

Les Rencontres d'été sont un moment important pour la vie du réseau. Tous les bénévoles, personnes accompagnées et leurs conjoints.es sont invités.ées à participer. Une information plus précise sera envoyée début 2019.

Nous comptons sur une participation nombreuse à cet évènement toujours très riche en échanges et apprentissage. C'est aussi l'occasion de découvrir la Bretagne !

Nb. Participation partielle par Solidarité Paysans aux frais



Dernières Rencontres d'été, en 2015 dans l'Ain

**ASSEMBLEE GENERALE
SP NATIONAL 2019
JEUDI 28 MARS A
BAGNOLET**

ACTUALITE DU RESEAU INPACT

PRENDRE NOTRE DEVELOPPEMENT EN MAIN

Le collectif InPACT (Initiative Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) Doubs, dont SP APAD fait partie avec l'AFOCG, TDL, AP et le MRJC, a démarré il a 1 an. Son but est d'avoir des réflexions et actions communes pour un développement durable de l'agriculture. Sur l'année 2018, nous avons notamment organisé trois soirées publiques autour de la question de la « transmission » (Valdahon ; Autechaux ; Les Ecorces). Les participants étaient essentiellement des paysans en fin de carrière et des jeunes cherchant des fermes. Après le visionnage d'un film et le témoignage d'une transmission hors cadre, abordant les raisons et les problématiques politique et humaines, un débat riche et animé par nos animatrices a eu lieu. Pour les 3 soirées ce sont entre 80 et 100 personnes qui se sont mobilisées. Le collectif InPACT remercie et encourage toutes les personnes soucieuses de l'importance de la transmission en agriculture à participer à ces évènements.



DE L'IDEE AU PROJET 2018 : LE BILAN

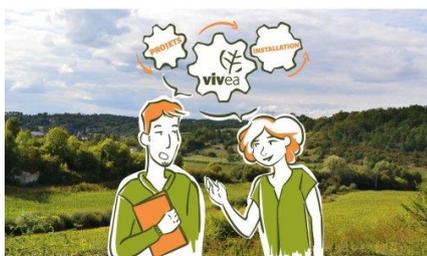
Ferjeux COURGEY, Co-Président de SP-APAD 25



Cette année encore, l'AFOCG 25 a co-animée avec Le Serpolet et Terre de Liens BFC la formation de l'Idée au Projet. Elle s'est déroulée sur 17 jours à Besançon, et est co-financée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et VIVEA. A destination des personnes qui ont un projet d'installation agricole, la formation permet de :

- construire son projet grâce à des séances d'écriture, formulation du projet et un suivi individuel avec une animatrice.
 - comprendre le métier d'agriculteur à travers des visites de fermes, l'intervention d'agriculteurs et agricultrices qui partagent leurs expériences en termes de gestion du temps de travail, de commercialisation, d'accueil à la ferme... mais aussi des séances dédiées à la comptabilité, aux études de marchés, à la gestion de projet
 - connaître l'environnement professionnel agricole avec l'intervention d'institutions telles que la DDT, la MSA, la Chambre d'Agriculture, la SAFER...
- Cette année, 13 stagiaires se sont réunis pour construire en collectif et en individuel leur projet : maraichage, accueil à la ferme, accueil pédagogique, champignons, élevage équin, plantes aromatiques, cultures en hydroponie, et bien d'autres.

MOBILISATION DU RESEAU



Les orientations envisagées par VIVEA national concernant la prise en charge des porteurs de projets en agriculture à partir de 2019 nous inquiètent vivement, notamment :

- ⇒ la disparition de leur prise en charge en-dehors du cadre du PPP (c'est-à-dire la fin du financement de formations en amont de l'installation, dont les formations à l'émergence comme l'Idée au Projet)
 - ⇒ la diminution de leur prise en charge pour les formations techniques,
- ⇒ ...réformes qui viendraient s'ajouter au plafonnement à 2000€/an de l'aide à la formation de chaque paysan.ne, déjà en application depuis le 1er janvier 2018.

InPACT et les structures nationales montrent leur colère au travers de pétitions, manifestations ... Le but étant que ces aides soient maintenues. En attendant et pour préparer l'arrêt des fonds VIVEA pour la formation IOP, InPACT 39 se penche sur un possible financement par Pôle Emploi de la formation.



PARLER DE SOLIDARITE PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage ou à les déposer dans des lieux qui vous semblent adaptés (cabinet de médecin, MSAP, etc.)

LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DE SOLIDARITE PAYSANS FRANCHE COMTE

JURA

- **dimanche 20 janvier** : fondue de l'association
- **jeudi 11 avril** : assemblée générale

HAUTE SAONE

- **mardi 5 mars** : assemblée générale

« CETTE FORCE EN MOI »

Une ancienne animatrice du réseau Solidarité Paysans a écrit un magnifique ouvrage que nous vous conseillons de lire !

"CETTE FORCE EN MOI" c'est le titre qu'elle lui a donné, "des femmes et des hommes agriculteurs se sont frottés aux réalités implacables de l'économie et se sont débattus dans le marasme des difficultés financières.

Ils ont cherché et appelé Solidarité Paysans 85. Ils ont été écoutés, conseillés, accompagnés et ont trouvé des ressources en eux, autour d'eux.

Cette force en eux en fait des femmes et des hommes debout"

Cet ouvrage permet de mettre en avant la profondeur de notre métier, aux bénévoles de se retrouver dans certaines situations vécues, aux agriculteurs de trouver des pairs et d'autres façons de mobiliser leurs ressources...et même à nos familles de comprendre notre engagement quotidien.

7 récits y sont retranscrits de façon fidèle. **N'hésitez pas à le demander !**



Avec le soutien de nos partenaires

